



SAINT-MICHEL

Vivre avec passion

AVIS PUBLIC

Est, par les présentes, donné par la soussignée Caroline Provost secrétaire-trésorière adjointe, de ladite Municipalité, que les membres du conseil, lors d'une séance ordinaire ou spéciale qui sera tenue mardi, le 9 octobre 2018 à 19 h30, au 1700, rue Principale, Saint-Michel, statueront sur la demande de dérogation mineure suivante :

Nature et effets de la demande :

Autoriser la demande # 2018-09-0035 pour émettre un permis (#2018-09-0210) afin de:

- Construire un garage attaché à la résidence principale, ayant une marge latérale gauche de 0,4 mètre, alors qu'en vertu du Règlement de zonage numéro 185, la marge de recul latérale doit être minimalement à 3 mètres.

Cette demande est localisée 614, rue Grégoire, Saint-Michel (lots 3 991 306 et 3 991 308 Cadastre du Québec), zone R-7.

Toutes personnes ou organismes intéressés pourront se faire entendre par le conseil relativement à cette demande de dérogation.

Fait et donné à St-Michel, ce 20^e jour du mois de septembre 2018.

Signé: (s) Caroline Provost
Secrétaire-trésorière adjointe

(Cet avis est publié au moins 15 jours avant la tenue de la session)